

Le centre de vos envies

Une aide de la Ville pour garantir à vos clients le respect des règles sanitaires dans votre établissement



Chers Commerçants et Artisans,

Afin de favoriser la reprise de vos activités dans les meilleures conditions au regard de la crise du Covid-19, la Ville de Bayonne vous propose l'intervention d'un bureau de contrôle agréé dans votre établissement pour vous accompagner dans la définition et la bonne application des règles de sécurité sanitaire.

Cet audit, dont le coût sera pris en charge par la Ville de Bayonne, est réalisé par un technicien qui se déplacera dans vos locaux. Son intervention, d'une durée approximative d'une heure, donnera lieu à la remise d'un rapport d'inspection ainsi qu'à une attestation pouvant être imprimée pour affichage. La mission du bureau de contrôle est rigoureusement conforme aux recommandations gouvernementales.

Si vous souhaitez bénéficier de cette prestation, nous vous remercions de prendre contact via l'adresse ci-dessous afin de fixer un créneau de visite, en précisant dans ce mail vos contacts et disponibilités.

odcbayonne@gmail.com

Cordialement

L'Office de Commerce et de l'Artisanat



Office de Commerce et de l'Artisanat

05 59 59 78 03

25 Place des Basques 64100 Bayonne

bayonneshopping.com

" LE CENTRE DE VOS ENVIES "

Se désinscrire



© 2020 OFFICE DE COMMERCE ET DE L'ARTISANAT